



**Handi
Sport**

FÉDÉRATION
FRANÇAISE



CHAMPIONNATS DE FRANCE PARA NATATION

Bassin 25 mètres **Centre Nautique**

THIONVILLE

15-16 décembre 2018





Le club handisport de
Thionville a le plaisir de
vous accueillir les



15 et 16 Décembre 2018
Centre Nautique rue des Pyramides
57100 Thionville



INFORMATION PRATIQUES

DATES

Le 15 et 16 décembre 2018

LIEUX

Centre Nautique Thionville - Rue des pyramides - 57100 Thionville



Entrée principale

Accès par ascenseur

ACCUEIL & RESTAURATION

Foyer jeunes travailleurs - Rue des pyramides – 57 100 Thionville
150m à pied ou en fauteuil du Centre Nautique



Rampe d'accès



HOTEL DE L'ORGANISATION

Hôtel	Adresse	Ville CP	Téléphone	Km
Kyriad Prestige Thionville	9, allée Raymond Poincaré	57100 Thionville	Tel :0382503467	Piscine – Hotel à 1.8km
Hôtel Première Classe	29 rue des Frère	57100 Thionville	Tel :0382557995	Piscine Hotel à 1.5 km

D'autres hôtels au lien suivant >> <http://www.thionvilletourisme.fr>

SE RENDRE A THIONVILLE

EN VOITURE

La ville de Thionville est située sur la rivièrre de la Moselle, dans une plaine à l'est des côtes de Moselle, à mi-chemin entre Metz, située 31 kilomètres au sud ; et Luxembourg, sise 30 kilomètres au nord.

Par la l'A31 Sorti 40 Linkling zone commerciales. Entrer dans Thionville et continuer Chaussée d'Europe (D14) sur 100m. Au rondpoint prendre la 2^{ème} sortie Chaussée d'Afrique et continuer 600m Continuer chaussée D'Asie sur 550m. Continuer Chaussée d'Océanie sur 450m prendre à droite et rejoindre rue Des Pyramides la piscine se trouvera sur votre gauche à 150m.

EN TRAIN

La gare de Thionville est une gare ferroviaire française située sur le territoire de la commune de Thionville, dans le département de la Moselle, en région Grand Est

Adresse : 57100 Thionville.

Bus et cars : voir Intermodalité

Services : TGV, TER

Metz : centre gare

Bus et cars voir intermodalité

Services : TGV ; TER

NAVETTES

Les transports seront assurés entre la gare et la piscine et entre les 2 hôtels proposés un peu plus haut par l'organisation.

FORMULES REPAS & NAVETTES

Tarif (TTC) par personne pour les sportifs, entraineurs et accompagnateurs.

Restauration	Les formules		
	1	2	3
Vendredi soir	X		
Samedi midi	X	X	
Samedi soir	X	X	
Dimanche midi Cocktail déjeunatoire	X	X	X
	75€	65€	25€

ORGANISATION TECHNIQUE

A/Qualification

- Le Championnat de France 25 mètres réunira les nageurs des catégories JEUNE, JUNIOR et SENIOR (-MASTER) ayant participé obligatoirement au 4ème et/ou 1er plot du C.N.C.
- Chaque nageuse ou nageur pour prétendre à être qualifié devra avoir nagé lors du plot n°4 (de la saison 2017-2018) et/ou du plot n°1 (de la saison 2018-2019) l'ensemble du programme moins une épreuve de sa classe de handicap
- A l'issue des deux plots qualificatifs, les nageuses et nageurs seront qualifiés selon les modalités suivantes :
 - >> Faire partie du TOP 32 MIXTE Jeunes à la moyenne des points obtenus sur l'ensemble du programme moins une épreuve de sa classe de handicap.
 - >> Faire partie du TOP 32 MIXTE Juniors à la moyenne des points obtenus sur l'ensemble du programme moins une épreuve de sa classe de handicap.
 - >> Faire partie du TOP 32 MIXTE Senior - Master à la moyenne des points obtenus sur l'ensemble du programme moins une épreuve de sa classe de handicap.

B/ Forfaits et pénalités financières

Les forfaits pourront être effectués jusqu'à 30 minutes avant le début des épreuves de la session.

Au-delà de la limite du dépôt des forfaits, tout nageur engagé sur une compétition qui ne se présenterait pas au départ d'une épreuve sur laquelle il est engagé le jour de la compétition, sera sanctionné d'une pénalité financière de 50 euros à l'ordre du comité régional organisateur.

S'il est établi qu'il s'agit d'une décision médicale constatée par une personne habilitée, cette pénalité ne sera pas appliquée.

La nageuse ou le nageur sera considéré comme forfait sur l'ensemble des épreuves de la compétition et des compétitions à venir tant que l'amende de 50 euros ne sera pas réglée.

Pour les épreuves ayant un temps d'engagement limité, tout dépassement de ce temps sera sanctionné par une amende de 50 euros à l'ordre du comité régional organisateur.

C/ Attribution des points

Ce processus, dépendant des performances réalisées par les nageuses et les nageurs est à la base de l'établissement des classements.

Les points seront calculés par le logiciel informatique spécifique, basé sur la table de cotation I.P.C. (mise à jour au 12/01/2018).

D/ Classement

Chacune des performances chronométriques individuelles réalisées par les nageuses et nageurs correspond à un calcul de points basé sur la table de cotation I.P.C. (mise à jour au 12/01/2018).

Le classement se fera à partir de la moyenne des points acquis par la nageuse ou le nageur sur l'ensemble des épreuves de sa classe moins une épreuve (au choix du nageur) et moins le 100m Nage Libre.

A l'issue de ce classement, les 8 meilleurs nageuses ou nageurs Toutes catégories (d'âges), Jeunes et Juniors seront qualifiés pour une finale sur le 100m Nage Libre.

En cas d'égalité pour rentrer en finale, un barrage sera proposé aux nageuses et/ou nageurs sur un 50m Nage Libre.

Lors de cette finale les points obtenus par chaque nageuse ou nageur seront inclus dans la moyenne de l'ensemble des épreuves afin d'obtenir le podium.

Seuls les nageuses et nageurs ayant pris part à la finale sur le 100m Nage Libre pourront prétendre aux podiums.

Les nageuses et nageurs seront qualifiés prioritairement pour la finale Toutes Catégories (T.C.). Olivier S1 Bryan S2 Audrey Fatou S5

E/ Récompenses

Les nageuses ou les nageurs par catégorie d'âge ayant obtenu la moyenne de points la plus importante pendant le championnat de France 25m à l'issue de la finale sur 100m Nage Libre accédera aux podiums.

Le Podium Toutes Catégories prévaut sur les Podiums par catégories d'âges. O 1er, 2nd et 3ème JEUNE mixte

>> 1er, 2nd et 3ème JUNIOR mixte

>> 1er, 2nd et 3ème TOUTES CATEGORIES mixte

ATTENTION : La remise de ces récompenses se fera selon la règle du « minus one »

F/ Frais d'engagement : 15 EUROS par nageurs

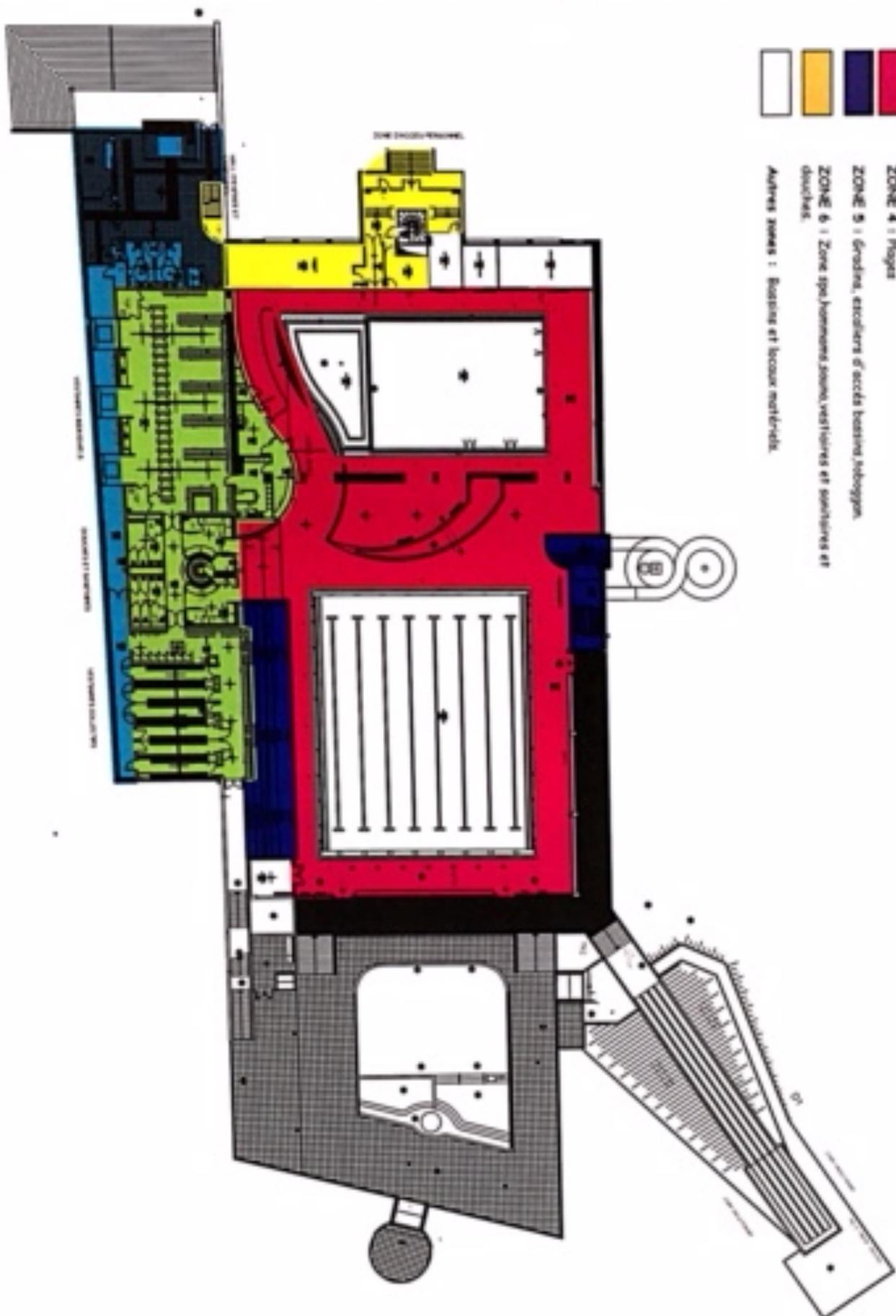
G/ Période et méthode d'inscriptions

-Ouverture des inscriptions le 19 novembre

-Clôture des inscriptions le 30 novembre

Les inscriptions se feront en ligne via extranet handisport

H/ Plan de la piscine



- ZONE 1 : L'escalier d'entrée, le couloir d'entrée, partie bureaux accès personnel.
- ZONE 2 : Sas d'entrée, hall d'entrée, sanitaires publics, couloir d'accès vestiaires
- ZONE 3 : Vestiaires individuels et collectifs, sanitaires et douches, vestiaires maîtres, saunas et infirmerie.
- ZONE 4 : Plogea
- ZONE 5 : Gradins, escaliers d'accès bassins, toboggan.
- ZONE 6 : Zone spa, hammams, saunas, vestiaires et sanitaires et douches.
- Autres zones : Bar, piscine et locaux extérieurs.

REZ DE CHAUSSEE

PROGRAMME

Vendredi 14 décembre 2018

ACCEUIL DES DÉLÉGATION A PARTIR DE 14H A LA PISCINE

>> CLASSIFICATION // 9H00-18H00

>> FORMATION DES OFFICIELS // 17H00-19H00 à la piscine

>> RÉUNION TECHNIQUE // 19H00 au foyer des Jeunes travailleurs

Samedi 15 décembre 2018

7h30 – 9h >> Échauffement

9h – 9h15 >> Cérémonie d'ouverture du championnat

9h30 >> 200 m nage libre Mixte classes S1 à S5

>> 400 m nage libre Mixte classes S6 à S15

>> 50 m brasse Mixte classes SB1 à SB3

>> 100 m brasse Mixte classes SB4 à SB9 & SB11 à SB15

12h30 >> Déjeuner au Foyer jeunes travailleurs

14h30-15H30 >> Échauffement

15H30 >> 50 m papillon Mixte classes S1 à S7

>> 100 m papillon Mixte classes S8 à S15

>> 50 m dos Mixte classes S1 à S5

>> 100 m dos Mixte classes S1 à S15

19h30 >> Diner au Foyer jeunes travailleurs)

Dimanche 16 décembre 2018

7h30 – 9h >> Échauffement.

9h >> 50 m nage libre Mixte classes S1 à S15
>> 150 m 3 nages Mixte classes SM1 à SM4
>> 200 m 4 nages Mixte classes SM5 à SM15
>> 100 m nage libre Mixte classes S1 à S15 FINALE

12h30 >> Réception protocolaire aux foyers jeunes travailleurs suivis d'un cocktail déjeunatoire (Inscription aux formules obligatoires)



SUIVI ADMINISTRATIF & TECHNIQUE

Anita FATIS anitafatis@free.fr

Marjorie Guillaume marjo57100@hotmail.fr

Laetitia Daltein cabinet.ld@orange.fr

EN PARTENARIAT AVEC

La ville de Thionville

Département de la Moselle

Le comité Handisport Grand Est

Conseil Régional Grand Est

Comité Départemental Handisport Moselle

Le Sporting Club Thionville et AVS santé

